



Syndicat local F.O justice C.P de V.L.M le 06/07/2025

UN BRIGADIER CHEF ENCADREMENT PASSE A TABAC PAR UN DETENU

Aujourd'hui encore mes camarades, du sang a coulé !

Celui de notre camarade, un brigadier calme, mesuré et responsable. Notre chef venait de faire une mise en prévention sur le bâtiment A, les agents s'étaient équipés donc plus personne de dispo. Les postes sont déjà découverts. Une course après le temps pour que les promenades soient sorties à l'heure.

Il ramène avec la collègue de la brigade arrivant notre détenu excité, il le calme, du moins il tente. Les ouvertures de porte se font à 2 plus 1, le profil est donc connu et reconnu comme cas à troubles psy, mais en ces temps de disette, le personnel se compte sur le bout des doigts.

Arrivés à la cellule, notre chef ouvre, la surveillante est à ses côtés, et le détenu tape dans la porte de sa cellule ouverte puis assène de violents coups de poing à notre chef qui ne recule pas et tente de parer la rasade de violence du mieux qu'il le peut ; notre chef tente de repousser du pied son assaillant, mais ce dernier attrape notre camarade, le tire dans la cellule et le coince entre le lavabo et la cloison, la dragonne du chef se coince au niveau du lavabo, il est bloqué. Il sera roué de coups et sonné. Notre chef réussit à se dégager et sortir de la cellule. La collègue refermera en s'aidant du pied.

Notre brigadier est défiguré, ouvert à l'arcade, il attend encore aux urgences de savoir s'il va avoir des points.

Le détenu suite au quartier disciplinaire a manqué sa tentative de suicide, tentative suffisant pour sortir du QD, nous parlons d'un détenu qui connaît les rouages. Il a été placé en CProu.

Il partira en HO à 22H30

Pauvre camarade, encore aux urgences à 22h45. Pauvre chef qui s'est donné encore à courir dans tous les sens entre les bagarres ; les mises en préventions, les ouvertures, le Tetris pour le manque de personnel !!

Et ce détenu ultra violent pour lequel le dossier MA 127 est déjà validé depuis le 28/03/2025, avec l'attente de réponse de la DISP écrit sur le suivi des DOT. Ce même dossier que nous avons relancé pour un transfert parmi nos transferts prévus suite au blocage, ce même dossier relancé encore aujourd'hui.

La responsabilité incombe intégralement à notre administration pénitentiaire, à notre DISP de Toulouse !!

Cela fait déjà bien longtemps que notre DAP aurait dû se saisir de ces problématiques d'urgence !

Le bureau local Force ouvrière va prendre la mesure des choses et réagir en conséquence.

Ce détenu ne doit plus jamais revenir sur la maison d'arrêt. Et tant que nous ne serons pas entendus, tant que nous n'aurons pas le retour rapide de cette demande, nous repartirons en blocage, sans préavis.

Le bureau F.O local